

Qui pourrait vous aider?

Adresses utiles...

▣▣▣▣ Votre **médecin-généraliste** est la personne la mieux placée pour vous donner des conseils adaptés à votre situation. Il pourra aussi, si nécessaire, contacter un service d'analyse des pollutions intérieures : le **L.P.I.**¹ Son intervention est gratuite à condition que la maison visitée se situe sur le territoire de la Province du Hainaut et que la demande d'analyse soit faite par un Médecin qui l'accompagnera d'un dossier médical décrivant la symptomatologie. Cette demande doit être adressée au Docteur Etienne NOËL, Médecin Directeur de l'Institut d'Hygiène de Mons, service LPI.

¹Laboratoire d'études et de prévention des pollutions intérieures, Boulevard Saintelette, 55 - 7000 Mons (tél.: 065 40 36 10)

Les dépliants "Ma maison, ma santé" sont une production de la **Ville de Saint-Ghislain**. Ils sont disponibles chez les **médecins généralistes** de l'Entité, à l'**Administration communale** et dans divers **organismes au service du public**.



Le **Réseau Eco-consommation** développe un service d'information du public sur le thème " Santé et Habitat ". Sa permanence téléphonique est accessible du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 : **071 300 301**

www.ecoconso.org



La **Fondation pour la Prévention des Allergies** vous offre un service d'information par téléphone le mardi et le jeudi de 10h à 14h : **02 511 67 61**

www.oasis-allergies.org



Habitat Santé a également ouvert une permanence téléphonique qui répond à vos questions sur les pollutions intérieures de 9h à 13h les mercredis, jeudis et vendredis : **02 242 02 92**

www.habitat-sante.org



Inter-Environnement Wallonie vous informe sur son site Internet au sujet des liens entre la santé et l'environnement.

www.sante-environnement.be

Conception : Ville de Saint-Ghislain, Echevinat de la Santé, Service Education, en partenariat avec le CERES, Université de Liège, et avec les associations de médecins généralistes de l'Entité de Saint-Ghislain.

Infographie : Audrey CORDONNIER, STE-Formations, Université de Liège.

Editeur responsable : Collège des Bourgmestre et Echevins - Ville de Saint-Ghislain - Rue de Châtèves, 17- 7333 TERTRE

Ma Maison, ma Santé!

Les Allergènes des Animaux domestiques



De quoi s'agit-il?

Les allergènes des animaux domestiques sont des substances très volatiles produites par les sécrétions de l'animal. Les allergènes sont stockés dans leur pelage ou leur plumage et semés un peu partout dans l'habitation.

Les allergènes proviennent de la salive (chez le chat ou le chien), de l'urine (chez le chat, le chien ou le lapin), des excréments (chez la perruche ou le pigeon) ou des débris de peaux mortes (chez divers animaux).

Le saviez-vous?

Quelques comparaisons :

- *Le chien est beaucoup moins allergisant que le chat et les sensibilisations sont moins fréquentes.*
- *Le lapin l'est aussi nettement moins que le cobaye, le hamster, les souris ou les oiseaux.*
- *Les poissons ne sont pas sensibilisants mais leur nourriture (les daphnies) sont allergènes.*
- *Le chat passe beaucoup de temps à se lécher. Ce faisant, il dépose sa salive (l'allergène) sur ses poils mais il en envoie par gouttelettes dans l'atmosphère. La salive peut donc se retrouver aussi bien dans l'air que dans la poussière (sur les sols, les tissus d'ameublement et même sur les murs).*
- *La longueur des poils des animaux domestiques n'a rien à voir avec leur capacité de transporter des allergènes. Un poil ras est aussi allergisant qu'un poil long.*

Comment y remédier?

- Choisir des animaux à moindre risque de dispersion d'allergènes.
- Désensibiliser les personnes particulièrement exposées :
- Faire vivre l'animal principalement hors de la maison.
- Empêcher l'accès de l'animal à certaines pièces (telle que la chambre d'enfant, par exemple).
- Nettoyer régulièrement les textiles des pièces occupées par les animaux.
- Pour réduire la dispersion des poils, baigner le chien ou humidifier le pelage du chat une fois par semaine avec une serviette humide.
- Aérer les locaux afin de réduire la quantité d'allergènes dans l'air.
- Recueillir les poussières avec un chiffon humide ou un aspirateur (muni d'un filtre HEPA, qui retient les particules ultra-fines).
- En dernier recours, retirer l'animal du milieu familial.

NB : Après éloignement de l'animal, un nettoyage minutieux s'impose ainsi qu'une bonne ventilation du domicile. Le patient peut encore présenter des crises jusqu'à trois mois plus tard.

Quelles conséquences?

Les allergènes des animaux domestiques provoquent des allergies ou aggravent les manifestations d'autres allergies.

Les réactions allergiques aux animaux domestiques sont surtout l'asthme, la rhinite (nez encombré et qui coule), la conjonctivite et l'eczéma.

